

Napp
magdalaine
L'epouse
Natalie
L'an mil sept cent vingt six et le dixieme novembre
jay baptize magdalaine enpoissinne barbeliere fille
naturelle et legitime de loisis, et de marie
neuve le parrain francois jean et la marraine
marie joutiaume le pere etant present qui a
signe avec nous
Doudon S. lionpreux

Napp
Elizabeth
Eniere
L'an mil sept cent vingt six, et le honte novembre
jay baptize Elizabeth eniere, fille naturelle et legitime
de jean, et de magdalaine doudoune nee le meme
jour, le parrain, jean reboly, et la marraine anne
quioresse, le pere etant absent, le parrain et la
marraine non seu euse.
Doudon S. lionpreux

Napp
Elizabeth
magdalaine
L'epouse
L'an mil sept cent vingt six et le dix sept novembre jay
baptize Elizabeth magdalaine eniere fille naturelle et
legitime de jean et de la marraine magdalaine nee le
neuf d'octobre, le parrain jacques gomeau et
la marraine magdalaine wigance le pere etant
absent le parrain et la marraine
Christophe Doudoune S. lionpreux

Napp
augustine
Guillaume
L'an mil sept cent vingt six et le dix sept novembre jay
baptize augustine Gardanne fils naturel et
legitime de maitre et de therese Gardanne
Gardanne ne le saisieme du meme mois
le parrain augustin guilien et la marraine
magdalaine Guamelle le pere etant present
et aut, signe qui a seu
Guilien Gardanne S. lionpreux

N
Napp
Anne Viteux
L'an mil sept cent vingt six et le dix
vingtieme jour du mois de novembre en
presence des temoins soussignes anne viteux
fille naturelle et legitime de josephs et de
christine damboules est nee et a ete baptisee le
parrain a ete s^r josephs michel de la
ville de toulon la marraine marguerite
teveste le pere present a signe avec nous
non le parrain et la marraine pour ne
scavoir de ce enquis J. Viteux

L'avisoir P. Prevost J. Moreau
Reynard et thierce

L'an mil sept cent vingt six et le vingtieme
novembre nous avons entere dans le cimeti
de cette paroisse Claire nielle agee d'environ
cinquante ans femme de joseph florens morte
dans la communion des fideles presens les soussignes
Reynard cure
S. lionpreux

L'an mil sept cent vingt six et le trente du
mois de novembre en presence des temoins
soussignes andrie obeille fils naturel et legitime
de francois et de rose fourmieta est ne et a ete
baptise le parrain a ete josephs glauvior
la marraine anne catema le pere present
na seu euse aussi bien que le parrain
et la marraine doudon Reynard et thierce.